



**CONDITIONS GENERALES DE VENTE  
DU SITE DIGIKAA.COM  
(Juillet 2015)**

**Préambule**

Dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente (les "CGV"), "Digikaa" désigne le service édité par Up'n BIZ France SAS, société par actions simplifiée au capital social de 300 000,00 €, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 491 242 632 et dont le siège social est situé Lotissement l'Escapade Bât. E D7N Hameau de Palette 13100 Le Tholonet.

Le terme « Client » désigne toute société, association, entreprise individuelle et tout autre groupement ou entité ayant l'intention de conclure dans le futur un contrat de prestation avec un « Expert ».

Le terme « Expert » désigne toute personne morale ou physique ayant la qualité d'entrepreneur individuel, avec la vocation de répondre à une commande d'une prestation émise par un Client. Le terme « Prestation » désigne une ou plusieurs prestations effectuées par un ou plusieurs Experts, sélectionnées par le Client et qui répond au besoin de la Mission décrite par ce dernier sur la rubrique Digikaa Missions du site Digikaa.com.

Le terme « Mission » désigne l'ensemble des actions nécessaires à l'accomplissement d'une Prestation, et décrite par le Client sur le Site. Une Mission est régit par un ou plusieurs contrats de prestation de service. Une Mission démarre quand le Client valide son choix d'experts et se termine quand le Client règle le montant de la Prestation aux experts. Le terme « Digikaa Missions » désigne la rubrique <http://www.digikaa.com/mission/list> et a pour objet de mettre en relation des clients proposant des missions et des Experts susceptibles de fournir les prestations de services recherchées par lesdits Clients. Dans le cadre de l'exploitation de la rubrique, Digikaa Missions permet aux Experts d'accéder aux missions mises en ligne par les Clients. D'autre part, Digikaa Missions permet aux Clients de mettre en ligne des missions destinées aux Experts.

**1. OBJET Les présentes CGV ont pour objet de :**

- Fixer les conditions de mise en relation des Clients avec les Experts par la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa),
- Fixer les conditions générales dans lesquelles toute Prestation confiée par un Client à un Expert, dans le cadre d'une mission, est exercée.



## **2. MISE EN RELATION DES CLIENTS ET DES EXPERTS**

La Rubrique Digikaa Missions permet à un client de publier une mission et de contacter les Experts ayant préalablement fait une offre sur cette mission. Suite à ces mises en relation le Client est à même de contractualiser une ou plusieurs prestation(s) de services avec un ou plusieurs Experts.

2.1 Le Client et Les Experts s'engagent à communiquer à la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) le contrat de prestations de services précisant le montant de la prestation lorsqu'ils ont contractualisé une prestation de services ensemble.

## **3. PRIX**

3.1 Afin d'être mise en relation avec tout Expert, le Client s'engage à s'acquitter des frais de mise en relation y afférant.

3.2 Le montant des frais de mise en relation est égal à 10% du montant total des prestations de services contractualisés par le Client avec les Experts avec qui il a été mis en relation via la Rubrique Digikaa Missions. Seul le Client est redevable des frais de mises en relation et cela dès la signature du contrat de prestations de services.

3.3 Le Client et les Experts reconnaissent que ces frais de mise en relation sont acquis par la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa).

## **4. RESPONSABILITÉ**

4.1 La société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) n'est pas responsable des défaillances et manquements des Clients ni des Experts à leurs obligations légales, règlementaires et contractuelles. En conséquence, la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) ne garantit ni aux Clients ni aux Experts la bonne exécution par les uns ou par les autres de leurs obligations.

4.2 Les Clients déclarent renoncer irrévocablement à toute action susceptible d'être intentée à l'encontre de la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) au titre du préjudice subi du fait d'un ou plusieurs Experts.

4.3 Les Experts déclarent renoncer irrévocablement à toute action susceptible d'être intentée à l'encontre de la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) au titre du préjudice subi du fait d'un ou plusieurs Clients.

4.4 Les Clients et les Experts se déclarent seuls responsables du respect par eux-mêmes de toutes les obligations leur incombant et sont, en conséquence, seuls responsables du préjudice qu'ils pourraient causer.

4.5 En tout état de cause, la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) n'est responsable que du préjudice direct pour les Clients ou pour les Experts résultant exclusivement d'une faute de Up'n BIZ



France (Marque : Digikaa). En aucun cas, l'indemnisation due par la société Up'n BIZ France (Marque : Digikaa) au Client ne pourra excéder les frais engagés sur le Site par ce dernier.

## **5. DROIT APPLICABLE ET LITIGES**

5.1 Les présentes CGV sont régies par le droit français.

5.2 Tout litige ou différend devra être soumis à l'appréciation des Tribunaux du ressort de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.